

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Prolongement du REM jusqu'à Châteauguay **La MRC salue la mention du premier ministre pour une annonce à venir en ce sens**

Saint-Constant, le 18 janvier 2021 – « Quelle heureuse nouvelle! », lance le préfet de la MRC et maire de Delson, Christian Ouellette, accueillant avec grand enthousiasme l'intérêt du gouvernement du Québec et de la Caisse de dépôt et placement à l'égard du prolongement du REM jusqu'à Châteauguay.

« Bien qu'il ne s'agisse pas encore d'une annonce officielle, nous sommes ravis de l'intérêt de la Caisse de dépôt et placement pour ce projet. Le prolongement du REM jusqu'à Châteauguay permettrait de desservir les municipalités de la MRC de Roussillon en plus de renforcer le maillage du réseau métropolitain. Il vient également s'ajouter dans la suite logique du projet de redéveloppement de la route 132 à Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant », explique le préfet.

Comme rapporté par La Presse ce matin, le premier ministre du Québec, François Legault, espère pouvoir faire l'annonce d'un tel prolongement bientôt. Une mention douce aux oreilles du conseil des maires de Roussillon, puisqu'elle répond à une recommandation formulée par la MRC dans le cadre des consultations publiques sur la planification stratégique de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) en décembre dernier.

« Non seulement un tel mode de transport structurant et durable permet de diminuer la dépendance à l'automobile de milliers de nos citoyens, mais il constitue également un levier de développement majeur pour la MRC et une pierre angulaire du développement économique de la région », ajoute Donat Serres, représentant de la Couronne-Sud au sein du conseil d'administration d'EXO et maire de La Prairie.

« Nous accueillons cette nouvelle avec plaisir. Le prolongement du REM dans le secteur ouest de la MRC favorisera enfin la mobilité des personnes entre l'est et l'ouest de la région par un moyen autre que l'automobile en plus d'offrir une solution

de transport durable » complète Lise Michaud, membre du comité de mobilité de la MRC et mairesse de Mercier.

Rappelons que la MRC de Roussillon a fait neuf recommandations visant le déploiement d'un réseau structurant de transport en commun favorisant le développement urbain viable orienté sur la mobilité durable de son territoire. Le mémoire est disponible sur le site de la MRC dans la section *Votre MRC*, sous l'onglet *Publications et règlements*, sur roussillon.ca.

- 30 -

Source et renseignements :

Service des communications | 450 638-1221

communications@mrcroussillon.qc.ca

